

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

2026-2028



1

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

Hurricane Group, souhaite répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain sur les territoires dans lesquels il s'inscrit tout en répondant aux besoins de performance globale de l'Entreprise.

Cette politique s'inscrit dans une démarche engagée et responsable dans laquelle Hurricane Group s'investit. Elle s'adresse à tous les membres du personnel, aux acteurs dans le processus achats et à nos fournisseurs.

La Politique d'Achat Responsable vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois le juste besoin, les aspects économiques, sociétaux et environnementaux de la réponse apportée à ce besoin, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'Entreprise et ses Fournisseurs, dans le respect de leur droit réciproque.

2

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à la stratégie RSE générale, notre Politique d'Achat repose sur les Objectifs de Développement Durable.

Le Pacte Mondial étroitement lié avec les ODD permettent de privilégier le langage commun avec nos parties prenantes et faciliter la compréhension de nos engagements RSE.

En tant que référentiel international multi-acteurs, les ODD fournissent des lignes directrices macroéconomiques. Ils permettent aux entreprises de structurer leur démarche et d'appréhender le développement durable comme un levier d'innovation et de performance durable.

Dans sa démarche de progrès, Hurrricane développe les engagements au sein de chaque objectif mais également le nombre d'objectifs abordés. Sur la période 2026 – 2028, 14 sur 17 sont travaillés.



3

LES OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

La Politique Achats Responsables constitue un engagement essentiel dans notre démarche RSE. Elle témoigne de notre volonté d'intégrer les principes de développement durable à l'ensemble des métiers du groupe et de les promouvoir dans nos relations externes.

Notre politique d'achats responsables vise les objectifs suivants :

- Engager l'ensemble de l'organisation et les fournisseurs dans une démarche de progrès vers un plus grand respect des objectifs de développement durable
- Réduire les risques et les impacts sociaux et environnementaux
- Améliorer et mesurer la performance économique
- Améliorer l'image innovante et la réputation de l'entreprise

4

LES ENGAGEMENTS DE NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

La présente politique s'inscrit dans une démarche de progrès et est ainsi sujette à un suivi rigoureux des critères auxquels chaque achat devra répondre.

La méthodologie appliquée doit répondre à plusieurs objectifs:

- être compréhensible et applicable par toute partie prenante
- être adaptée à l'offre de produits du marché
- être évolutive

Méthodologie :

Pour chaque famille de produits homogènes sont retenus un certain nombre de critères de durabilité. Ces critères sont une première base visant à répondre aux objectifs précédemment cités. Ils sont une traduction opérationnelle et accessible des enjeux liés aux objectifs de développement durable. Pour qu'un achat soit qualifié comme durable, une part minimale des points potentiels doivent être validés.

Pour la période 2024 - 2025, la part des minimale de points à enregistrer par achat pour être comptabilisé comme durable était de 30%.

Pour la période 2026 – 2028, la part des minimale de points à enregistrer par achat pour être comptabilisé comme durable est maintenue à 30%.

L'objectif final est que 100% des produits achetés entrent dans le cadre des achats responsables. Pour la période 2024-2025, un objectif de 50% du montant total des achats était retenu. Cet objectif est augmenté de 40% et fixé à 70% à échéance 2028.

4 LES ENGAGEMENTS DE NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

La mesure se fera sur un volume d'au moins 80% des achats en valeur. Une extrapolation sera appliquée sur la part non mesurée.

Toute donnée indisponible ou non actualisée sera considérée pour tout achat comme invalide et ne permettra pas d'être comptabilisé comme critère d'achat durable.

L'analyse des indicateurs se fera annuellement et une révision des objectifs devra être réalisée tous les 2 ans. Les atteintes seront communiquées dans le rapport extra financier de façon transparente :

- quelle part des achats entrent dans des critères de durabilité
- quels ont été les critères de durabilité retenus par famille d'achat
- quels ont été les principaux freins (tarif, offre, délais...)

4

LES ENGAGEMENTS DE NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Le Pacte mondial des Nations Unies est une des initiative les plus importantes en matière de développement durable des entreprises. Il demande aux entreprises d'aligner leur stratégie et leurs opérations sur les 10 principes universels liés aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement, e à la lutte contre la corruption ainsi que de prendre les objectifs sociétaux et la mise en œuvre des ODD.

Nous avons choisi de cibler les axes les plus significatifs pour nos activités afin de réduire, de manière plus efficiente, nos impacts négatifs sur notre chaîne de valeur et à évoluer, avec nos partenaires, vers des solutions plus durables à impacts positifs.

Pour l'ensemble de nos achats nous veillerons à ce que les engagements suivants soient respecter par nos acheteurs et nos fournisseurs :

- 4.1 Respect des droits de l'homme et du travail**
- 4.2 Lutte contre la fraude et la corruption**
- 4.3 Veiller à la santé et la sécurité des utilisateurs**
- 4.4 Améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité des travailleurs**
- 4.5 Encourager les pratiques loyales en matière de commercialisation et d'information**
- 4.6 Prévenir les pollutions**
- 4.7 Contribuer à l'utilisation durable des ressources**
- 4.8 Travailler avec les acteurs du territoire**
- 4.9 Promouvoir et inciter à une responsabilité environnemental**

4.1

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Les Droits de l'Homme, universels et indivisibles sont reconnus légalement par des normes de valeur constitutionnelles ou par des conventions internationales.

Deux grandes catégories coexistent, la première regroupe les droits civils et politiques, la seconde rassemble les droits économiques, sociaux et culturels.

Les situations de violation des droits de l'Homme sont particulièrement fortes dans les chaînes de production mondialisées, complexes et souvent opaques en raison de la multiplicité des intervenants.

Notre engagement

Hurricane s'engage à s'interroger sur la "qualité sociale" de ses approvisionnements, et en particulier sur les conditions de travail des personnes employées aux différents stades de fabrication des produits et fournitures achetés.

Pour les situations présentant un risque pour les droits de l'Homme, il est nécessaire d'analyser les impacts négatifs potentiels dans les chaînes d'approvisionnement.

Il convient que le service des achats soit particulièrement vigilant en cas de sourcing en biens ou services provenant de zones en conflit ou sujettes à une instabilité politique, usant de pratiques commerciales connues basées sur la corruption, avec une absence de droits civils ou de protection juridique, une pauvreté extrême et les zones où le travail des enfants est pratique courante. Le cas échéant, ces produits devront faire l'objet de labels sérieux garantissant une prise en compte sérieuse de ces enjeux par le fournisseur et sa chaîne de valeur.



4.2

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

La corruption et le trafic d'influence sont une cause majeure de pauvreté, de mauvaise répartition, et de mauvaise allocation des richesses. Ces comportements sont également un frein au développement économique tout en contribuant à la déstabilisation politique et sociale d'un Etat. Ils sont universellement reconnus comme des infractions graves

Notre engagement



Hurricane s'engage à refuser toute contrepartie proposée par un client ou un fournisseur en lien avec des sollicitations ou des propositions qui pourraient s'apparenter à des faits de corruption. Si de telles propositions ou sollicitations se produisent les acheteurs ont l'obligation de faire remonter à leur responsable.

Nous invitons également toute personne qui se verrait sollicitée dans ce sens ou témoin de faits de fraude ou corruption à remonter les éléments à iso20121@hurcn.com.

4.3

VEILLER À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES UTILISATEURS

La protection de la santé et de la sécurité des utilisateurs implique la fourniture de produits et services sûrs et ne présentent aucun risque inacceptable de dommage lorsqu'ils sont utilisés ou consommés dans le cadre de l'utilisation prévue ou d'un mauvais usage prévisible.

Des instructions claires permettant une utilisation en toute sécurité, y compris l'assemblage et l'entretien, sont également un élément important de la protection de la santé et de la sécurité.

Notre engagement

Le service achat s'assure avec les fournisseurs que les produits garantiront la santé et la sécurité des utilisateurs, y compris en évitant l'achat de biens ou services enfreignant les droits de propriété intellectuelle, lors de l'utilisation, du stockage, de la maintenance, de la réparation et du retour.

Tout achat de produit dont l'usage ou l'entretien nécessitent une compétence technique fera l'objet de temps d'information voire de formation afin de garantir la sécurité des usagers et la durabilité des produits.



4.4

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

La santé et la sécurité au travail concernent le maintien de l'état le plus élevé de bien-être physique, mental et social des travailleurs ainsi que la prévention d'effets négatifs sur la santé liés aux conditions de travail. Ce domaine concerne également la protection des travailleurs contre les risques sur la santé et sur l'adaptation de l'environnement de travail aux besoins psychologiques et physiologiques des travailleurs.

Ces questions se posent face aux dangers que font courir les équipements, le processus, les pratiques et substances dites "dangereuses".

Notre engagement

Le service achat s'assure auprès des fournisseurs que les conditions de travail, le bien-être, la santé et la sécurité sont garantis.

Une préférence est systématiquement appliquée lorsque les contraintes techniques le permettent envers les produits les moins impactants pour les collaborateurs et les usagers (exemple : COV).



4.5

ENCOURAGER LES PRATIQUES LOYALES EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION ET D'INFORMATION

Une commercialisation responsable implique entre autres la fourniture d'informations relatives aux impacts sociaux, économiques et environnementaux pendant tout le cycle de vie et sur toute la chaîne de valeur. Le détail des produits et services offerts par les fournisseurs joue un rôle important dans les décisions d'achat car ces informations peuvent fournir les seules données facilement disponibles pour les clients/ consommateurs.

Ceci suppose que les fournisseurs :

- Ne s'engagent dans aucune pratique trompeuse, fallacieuse, frauduleuse, déloyale, peu claire ou ambiguë, y compris l'omission d'informations cruciales.
- Consentent à partager les informations pertinentes de façon transparente, ce qui permet au client d'y accéder facilement et de faire des comparaisons, pour pouvoir faire un choix éclairé.
- Justifient les déclarations ou assertions en fournissant, à la demande, faits et informations sous-jacentes.
- Fournissent des informations claires et suffisantes concernant les prix, caractéristiques, termes, conditions, coûts, durée du contrat et délais d'annulation.

Notre engagement

Demander et veiller à ce que nos fournisseurs nous communiquent des informations sur les principaux impacts sociaux, économiques et environnementaux de leurs produits ou services, pendant tout le cycle de vie et sur toute la chaîne de valeur.

4.6

PREVENIR LES POLLUTIONS

Le changement climatique affecte désormais, à différents niveaux, chaque pays et chaque continent. La mise en œuvre de l'accord de Paris est essentielle pour la réalisation des objectifs de développement durable et inclut une feuille de route pour les actions en faveur du climat qui réduira les émissions et renforcera la résilience au changement climatique.

Aussi l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement consiste à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en la matière et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de notre écosystème naturel.

La prévention peut améliorer les performances environnementales de l'entreprise en empêchant la création de différents types de pollution.

Notre engagement

Nous veillons à :

- diminuer, lors de la sélection des fournisseurs, les actions générant des changements climatiques dus aux émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Une préférence sera accordée aux fournisseurs ayant un bilan carbone actuel et qui disposeront d'un plan de transition carbone.
- contribuer, lors de la sélection d'un fournisseur à la réduction des pollutions à travers la sobriété, la durabilité et une approche circulaire à travers une préférence pour les produits éco-conçus.
- acheter des produits et services ayant le moindre impact sur l'environnement en termes d'atteintes sur les autres limites planétaires.
- adopter un raisonnement en coût global permettant l'intégration du coût d'achat, des coûts d'utilisation et de fin de vie ainsi que la prise en compte des externalités négatives (pollution, émission de gaz à effet de serre, etc.)



4.7

CONTRIBUER A L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Pour favoriser et inciter à l'utilisation durable des ressources, nous devons passer par l'amélioration et l'utilisation des principales ressources énergétiques renouvelables : solaire, éolien, géothermiques, etc.

Ainsi nous assurons une plus grande sécurité énergétique, une utilisation efficace des matières premières, et une réduction des besoins en ressources pour les produits et services.

Notre engagement

Hurricane group s'engage à :

- privilégier les solutions les plus efficaces en termes de performance énergétique.
- se renseigner sur les alternatives d'énergie plus responsables existantes auprès des fournisseurs et à les mettre en place dans le respect de l'équilibre financier de la structure.
- La structure souhaite adopter le principe de précaution et encourager la responsabilité environnemental à toutes les échelles de production et de consommation.
- s'informer sur l'éco- conception et l'économie circulaire et s'efforcer de privilégier ces approches.



4.8

TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Selon l'ADEME acheter durable c'est aussi générer des opportunités de développement économique local et de créations d'emplois non délocalisables. L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. L'économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire.

Notre engagement

Hurricane Group souhaite optimiser la chaîne logistique en privilégiant la proximité géographique dans les zones d'impact de l'activité de l'entreprise, les modes de transport propres et en limitant les intermédiaires dans la mesure du possible.

Le service achat effectue un repérage de l'offre disponible sur le territoire afin de tendre vers une économie circulaire. Les achats contribuent au développement des communautés locales et des territoires avec ses fournisseurs.

Au-delà de son rôle économique d'acheteur et de producteur de déchet sur le territoire, la structure développe le réemploi en favorisant l'accès au matériel émis par le groupe Hurricane et aux structures de l'ESS engagées dans le réemploi.

Le groupe œuvre par ailleurs à la valorisation de ces acteurs au sein de son écosystème



4.9

PROMOUVOIR ET INCITER À UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'entreprise se doit de fournir aux consommateurs, utilisateurs des informations concernant les biens ou les services, telles que le pays d'origine des matériaux, les aspects environnementaux positifs et autres caractéristiques bénéfiques d'un point de vue sociétal et environnemental des biens et des services.

Notre engagement

Dans l'ensemble des biens et services proposés, le groupe Hurricane s'engage à :

- sourcer et proposer des produits à moindre impact environnemental
- informer sur les provenances et externalités environnementales et sociales de ses produits et services
- sensibiliser les utilisateurs à l'utilisation durable des produits et les bénéfices sociaux et environnementaux associés



5

NOS ENGAGEMENTS AUPRÈS DE NOS FOURNISSEURS

Les engagements suivants s'inspirent de la charte d'engagement relations fournisseurs et achats responsable édité par le Centre National des Achats qui participe à la construction d'une relation équilibrée et durable entre les organismes signataires et leurs fournisseurs. De son côté le groupe Hurrricane s'engage auprès de ses fournisseurs à :

- 1 Assurer une relation financière responsable par le respect des engagements pris tant dans les volumes que les calendriers de commande ou de règlement.
- 2 Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- 3 Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs. Tout fournisseur dont le volume commandé par Hurrricane dépasserait 50% de son chiffre d'affaires annuel fera l'objet d'une vigilance accrue en termes de respect des délais de paiements et de collaboration.
- 4 Impliquer les organisations signataires dans leur filière en partageant des besoins et innovations positives observées sur le marché.
- 5 Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie pour réaliser un comparatif équitable des offres et des externalités négatives.
- 6 Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale et les valoriser de façon équitable
- 7 Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation par la veille et l'ouverture aux fournisseurs et prestataires locaux
- 8 Disposer d'une fonction achat professionnalisée et éthique chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- 9 Assurer un retour transparent sur la préférence liée aux aspects de durabilité des produits ou services

6 NOTRE PROCÉDURE D'ACHATS

Le groupe Hurricane a mis en place une procédure afin de faire de ses achats le reflet de sa politique générale de responsabilité sociétale. Cette dernière est orientée autour des principes de sobriété et de précaution et d'économie circulaire sur l'ensemble du cycle de vie . La procédure d'achats responsables est l'affaire de tous au sein du groupe Hurricane et se décline autour de 4 typologie d'acteurs :

- Les usagers : experts de leurs besoins
- Le service achats : professionnels du sourcing et de la relation fournisseur
- Le service RSE : professionnels de la mesure et les analyses sur les externalités des produits et services
- Le service communication : engagés dans la diffusion homogène de l'information

Chaque acteur est sollicité sur les 5 étapes de la procédure d'achats responsables :

1. Définition du besoin pour commander au plus près du besoin dans une logique de cycle de vie allongé
2. Sourcing des solutions et analyses des réponses pour trouver le meilleur compromis entre les aspects sociaux / environnementaux et économiques. Le réemploi interne est privilégié et une approche en coût total d'utilisation est opérée conjointement à une évaluation sur des critères communs préalablement définis.
3. Optimiser l'usage et le cycle de vie par de la formation à l'usage et une vigilance particulière sur l'entretien et la réparation.
4. Gérer la fin de vie se programme dès l'achat tant par le choix de solutions réemployables, évolutives ou de recyclage réelles.
5. La mesure et l'information sur les atteintes auprès de nos parties prenantes.



HURRICANE